

Procès-verbal du Conseil d'École du jeudi 18 Juin 2026

Personnes présentes:

- Enseignants : Mmes LEGER Carole, MARTINIEN Agnès, PETITOT Pauline et M. PELLENARD Denis
- Parents d'élèves : Mmes LEGLISE Anaïs et DUFOULEUR Sophie
- Responsable du centre périscolaire Sombernon : Mme TALL-MURET Laurène
- Municipalités : Mme DRAPPIER Stéphanie (représentante mairie Aubigny les Sombernon), M. MARYAM Franck (représentant mairie St Anthot) et M. VOISEUX Cédric (représentant mairie St Hélier)

Personnes excusées :

- Municipalité et SIVOS : M. ROIGNOT (maire de Sombernon et président du SIVOS), M. BOUCHERIE (maire Mesmont)
- M. l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Semur en Auxois : M. NIERMONT
- RASED : Mmes BENDRISS Anaïs et DURLET VOLKEN Marie
- Enseignante : Mme TACHET Alice
- Parents élus : Mme PORTE Laure et JOFFROY Audrey
- DDEN : Mme REGNIER Véronique

1- Élection parents d'élèves 2026-2027, vote par correspondance :

Le directeur souhaite que les élections de parents d'élèves élus à l'école maternelle en 2026-2027 se fassent uniquement par correspondance comme l'autorise le décret du 30 août 2019. Cette demande est soumise au vote.

La demande est acceptée à l'unanimité.

2- Règlement intérieur 2026-2027 :

Le directeur souhaite que le règlement intérieur de l'école maternelle 2025-2026 soit reconduit pour la rentrée 2026-2027 afin de pouvoir le transmettre aux parents dès la rentrée de septembre. Si des modifications devaient intervenir, elles seraient « revotées » lors du 1^{er} conseil d'école de l'année prochaine. La demande est acceptée à l'unanimité.

3- Prévision des effectifs et répartition envisagée 2026-2027 :

Effectifs :

Effectifs actuels : 81	Effectifs à la rentrée (données au 18/06/2026) : 74
28 PS	22 PS (1 arrivée possible en attente ?)
22 MS	29 MS (+ 1 arrivée)
31 GS	23 GS (+1 arrivée et 1 arrivée possible en attente ?)

Nos effectifs ont été remontés régulièrement à l'administration et encore plus après la campagne d'inscription (Mars/Avril). Suite à ces remontées d'effectifs, le moyen provisoire accordé cette année ne sera pas reconduit l'année prochaine. La fermeture de la 4^{ème} classe pour la rentrée 2026-2027 a été actée.

Répartitions envisagées :

3 classes :

- * classe 1 : 22 PS >>>> (M. PELLENARD et ...)
- * classe 2: 29 MS >>>> (Mme MARTINIEN et)
- * classe 3 : 23 GS >>>> (Mme LEGER)

4- Évolution de l'équipe pédagogique 2026-2027 :

Mmes LEGER, MARTINIEN et M. PELLENARD restent en poste. Mme MARTINIEN continuera à temps partiel mais à 50 % et elle sera complétée tous les jeudis et vendredi. Nous ne connaissons pas à l'heure actuelle le/la nouvel(le)

enseignant(e) qui fera le complément de Mme MARTINIEN. La décharge de direction repassera à un jour toutes les 3 semaines contre une décharge hebdomadaire tous les vendredis cette année. Nous ne connaissons pas à l'heure actuelle le/la nouvel(le) enseignant(e) qui assurera cette décharge de direction, ni le jour.

Mme PETITOT enseignante des PS/ MS cette année, et Mme TACHET assurant le complément de temps partiel de Mme MARTINIEN cette année et la décharge du directeur, nous quittent. Un grand merci à elles, nous leur souhaitons une bonne continuation dans leurs projets à venir.

Les enseignants seront toujours aidés par trois Atsems à temps plein (Mmes Marconi Marina, Drappier Stéphanie et Dias Costa Leticia).

5- Travaux, maintenance et Investissements de l'école :

Travaux/Maintenance :

Les enseignants remercient le Sivos pour tous les travaux réalisés depuis le 2ème conseil d'école et pour les crédits « consommables » alloués par année civile s'élevant à 60€ par enfant. Ces crédits permettent l'achat de cahiers/classseurs, jeux de classes, blouses, papeteries, feutres etc.....

> Le directeur fera passer la liste des petits travaux d'entretien à réaliser pendant l'été.

Investissements :

Pas de gros investissements demandés par l'école maternelle pour la rentrée 2026-2027 depuis février 2026.

> L'école maternelle se joint à la demande de l'école élémentaire concernant la modification du système d'entrée par visiophone :

- Entrée pour le RASED/maternelle par le portillon de la cour verte qui sonnera en maternelle.
- Entrée pour le périscolaire par ce même portillon et la porte du haut mais qui ne sonnera pas à l'élémentaire, ni en maternelle. (prévoir 2 sonnettes)
- Entrée pour l'élémentaire par la porte du haut (vitrée) et qui ne sonnera qu'en élémentaire !

Actuellement, toutes les demandes pour rentrer dans l'école sonnent vers la classe des CM2 et dans le couloir de l'élémentaire ! L'école maternelle souhaite être autonome pour les entrées/sorties sur temps scolaire (rdv médicaux, enfants malades...etc) et ne plus pénaliser l'école élémentaire.

>La cour de récréation : Où en sont les demandes de subventions ? Pas de retour pour l'instant...

6- Périscolaire : Bilan 2025-2026 (intervention Mme TALL MURET)

Bilan de la période Mars / Juin :

Les effectifs sont stables. Nous avons beaucoup d'enfants.

Le groupe des Ps et Ps/Ms mange dans une salle spécifique au 1^{er} service sans contrainte horaire ce qui laisse plus de temps.

La norme d'encadrement est d'1 adulte/14 enfants. Le nombre d'enfant de bas âge (3/4 ans) est conséquent sur le pôle et il y a une énorme différence entre un enfant de 3 ans et un enfant de 6 ans sur de nombreux aspects (autonomie, propreté...) Une demande a été faite auprès de la Ccom pour avoir un animateur supplémentaire pour l'année prochaine pour les petits.

Projets pédagogiques :

Classes 3 et 4 : Activités spécifiques autour du thème « La mer et les pirates ».

Classes 1et 2 : Activités spécifiques autour du thème « Motricité en folie ».

Fête périscolaire :

5/06 à Malain : Fête DES périscolaires de la Ccom . Environ 600 personnes

22/06 à Sombornon : Fête DU périscolaire de Sombornon avec l'école de musique. Venez nombreux !

Année 2026/2027 :

Les dossiers d'inscription sont en cours. Les parents d'élèves élus rapportent quelques problématiques de connexion et de réservation pour l'extrascolaire. Mme TALL MURET souligne que l'interface a changé. Enfin, elle rappelle qu'une solution est toujours trouvée pour accueillir un enfant sur les temps périscolaire (en appelant directement) tout en soulignant certaines dérives de famille qui bloquent des places à l'année et ne viennent pas, bloquant des demandes ponctuelles d'autres familles. Des solutions ont été envisagées lors d'une réunion afin d'atténuer ce problème à l'avenir.

>>>Les tensions connues ces dernières années pour avoir de place sont bien moindre depuis l'agrandissement du périscolaire. Inutile de paniquer.

7- Vie de l'école 3ème Trimestre / A.P.E.L / Coopérative scolaire

* Vie de l'école Maternelle : (Depuis le 2ème conseil d'école début février)

- **Bibliothèque** : Toutes les classes ont revu Annick Hoyer (responsable de la bibliothèque de Sombernon) pour raconter des histoires en lien avec certaines thématiques abordées à l'école.

- **La semaine des Maths** : la classe 3 a participé à la semaine des maths organisée par le groupe maths de la DSDEN (pour l'égalité filles garçons) et la classe 4 a participé à la semaine des maths organisée par le groupe Maternelle 21 (autour du sommeil)

- **Visites par la médecine scolaire et la PMI**: Elles se sont interrompues au court de l'année faute de moyen humain suffisant. Les parents des enfants concernés ont été prévenus par mail afin de réaliser une visite chez leur médecin traitant. Nous espérons qu'elles reprendront dès la rentrée de septembre 2026-2027.

- **Spectacles** : Les enfants ont assisté à un 2nd spectacle «Hôtel des hortensias» de la Compagnie «les p'tit monstres » le vendredi 3 avril dans la salle de motricité. Ce spectacle a été financé par la coopérative scolaire (200€) et par l'association APEL (800€).

- **Soirées « portes ouvertes »** : accueil des futurs PS et/ou nouvel arrivant et de leurs parents, les lundi 11 et mardi 12 mai de 16h30 à 18h00. Un grand merci à la directrice du périscolaire de s'être associée à ces deux jours de visite afin d'accueillir parents et enfants dans les locaux du périscolaire et de répondre aux différentes demandes.

- **École et Cinéma** : Les enfants ont assisté à une 3ème projection dans le cadre du dispositif le vendredi 5 juin à l'espace de la Brenne.

- **Liaison GS/CP** : Tous les élèves de GS seront accueillis le vendredi 26 juin par Mme Clerc (enseignante en CP). Ce temps de liaison sera maintenu et renouvelé les années futures.

- **Liaison Passerelle** : En lien avec le relai petite enfance de Sombernon. Quelques futurs PS viendront passer une matinée le lundi 22 juin à l'école dans la classe des PS.

- Sorties pédagogiques :

* Classe 1 : sortie ferme pédagogique « l'Abrepin » à Francheville le jeudi 23 avril.

* Classe 2 : sortie Bois du tir à Sombernon le vendredi 19 juin.

* Classe 3 : sortie Château de Barbirey sur ouche le mardi 26 mai. Avec une artiste plasticienne, découverte du jardin et du parc, land art

* Classe 4 : sortie Château de Barbirey sur ouche le jeudi 25 juin. Avec une artiste plasticienne, découverte du jardin et du parc, land art

L'équipe enseignant souhaite vivement remercier l'association APEL qui a subventionné à hauteur de 700€ l'ensemble de ces sorties scolaires.

- Fête de l'école : « KERMESSE » :

Celle-ci s'est déroulée le samedi 13 juin pour sa 5ème édition. L'école a proposé un spectacle autour du « disco ». L'Association APEL a coordonné, toujours avec brio, l'ensemble de cette journée en partenariat avec les écoles.

Les bénéfices de la kermesse (hors tombola) ne sont pas encore connus. Ils seront redistribués au prorata du nombre d'élèves entre les deux écoles.

Un grand merci aux membres de l'association et aux bénévoles pour leur dynamisme et leur engagement au travers ses nombreuses actions tout au long de l'année. Un grand merci aussi aux équipes périscolaires qui ont au cours de la dernière période rejoint le projet et préparé de nombreux décors pour ce spectacle !

- **Semaine EVAR (Éducation vie Affective et Relationnelle)** : Comme l'exige les nouveaux programmes des séances EVAR seront proposées à tous les enfants de l'école la dernière semaine à partir d'albums notamment, afin d'aborder la connaissance de son corps, ce qu'est l'intimité, identifier des émotions, appréhender et comprendre l'égalité fille/garçon, donner son accord ou son refus dans sa relation à l'autre, respecter un refus...

* PROJETS « A.P.E.L » 2026-2027 :

* Défilé Halloween

* Opération :« chocolats/saucissons »

* Spectacle et goûter de Noël

* Objets personnalisés : (courant mars/avril)

* Opération « biscuit Mistral » courant fév/mars

* Tombola pour la kermesse

* Formation aux gestes premiers secours pour les CM

* KERMESSE

* Boum des CM2

***COOPÉRATIVE SCOLAIRE :** *(intervention Mme Léger, mandataire de la coopérative scolaire maternelle)*

Avoir en septembre 2025 de **8 944 €** Au 18 juin 2026: **6 813 € (différence de – 2 131 €)**.

Remarques : Les dons de l'association APEL (Bénéfices kermesse, subvention(s) spectacle n°2 et sorties scolaires) ainsi que certaines subventions (SIVOS et communes) ne sont pas encore comptabilisés sur le dernier relevé bancaire. Idem pour certaines factures à régler (bus sortie cl3 et cl4 (196 x2) ; coût sortie classe 4)

La différence finale sur l'exercice 2025-2026 devrait être moindre que 2 131€

Entrées sur l'année 2025-2026 : + 2497 €

- * dons parents : 726 €
- * bénéfices photos : 1189 €
- * subventions locales : 580 €
- * retro facture banque : 1,8 €

Sorties sur l'année 2025-2026 : - 5 617 €

- * adhésion OCCE : 194,5€
- * assurance : 21,5 €
- * livres : 106 €
- * goûter Noël et Carnaval : 85 €(gaufres APEL)
- * petits équipements 4 classes + cadeaux Noël : 993€
- * spectacles Noël et Pâques : 1705 €
- * Ecole et cinéma : 624€
- * sorties scolaires + bus : 805€ (pour l'instant)
- * frais bancaires : 10,8 €

Un grand merci aux parents, aux collectivités pour leurs dons/subventions, ainsi qu'à l'association APEL. Les comptes seront arrêtés le 31 août. Le compte sera représenté au 1er conseil d'école de la rentrée 2026-2027.

Comme l'an dernier, un appel aux dons sera lancé dès la rentrée de septembre. Les montants de 10€ pour un enfant, de 18€ pour deux enfants scolarisés en maternelle seront suggérés à titre d'exemple pour l'année 2026-2027. Il sera fait dans les cahiers de liaison à la rentrée et restera libre et se fera via un site en ligne Assconnect (via un QR code...) car le transit d'argent dans les écoles (liquide et chèque) va devenir interdit. Des explications seront données lors de la réunion de rentrée.

8- Questions diverses.

Aucune question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Secrétaire(s) de séance

D. PELLENARD
A. MARTINIEN

Président de séance

D. PELLENARD


ECOLE MATERNELLE
J-C MARIN
1 RUE F. MERCUSOT
21540 SOMBERNON